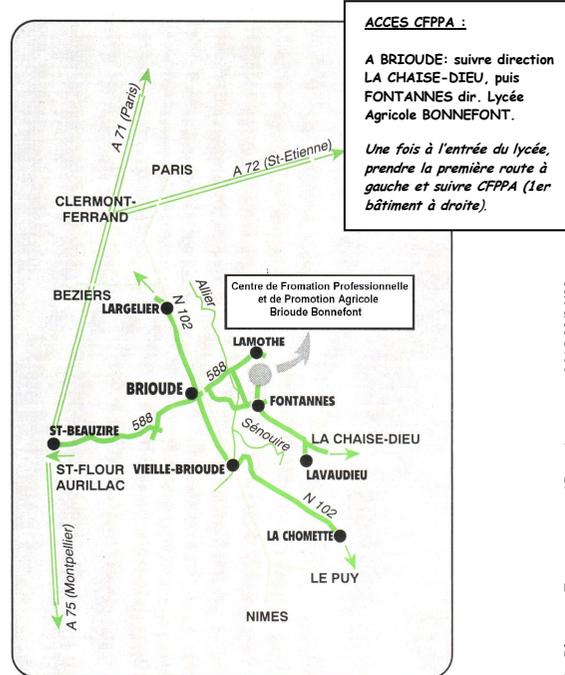


LE C.F.P.P.A. de BONNEFONT

Présentation générale

Le CFPPA (Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles) de BONNEFONT dispose de locaux dont l'équipement permet de dispenser des enseignements de niveau 3 (Bac + 2) : laboratoires de chimie et de biologie, une animalerie pédagogique, 2 salles informatiques, ateliers pédagogiques, un Centre de Documentation et d'Information, une exploitation agricole, un atelier machinisme, installations sportives, centre équestre, self...

Le centre n'ayant pas de structure d'hébergement, les stagiaires trouvent à se loger dans les communes environnantes. Ils peuvent toutefois prendre leurs repas au restaurant du Lycée à des tarifs préférentiels.



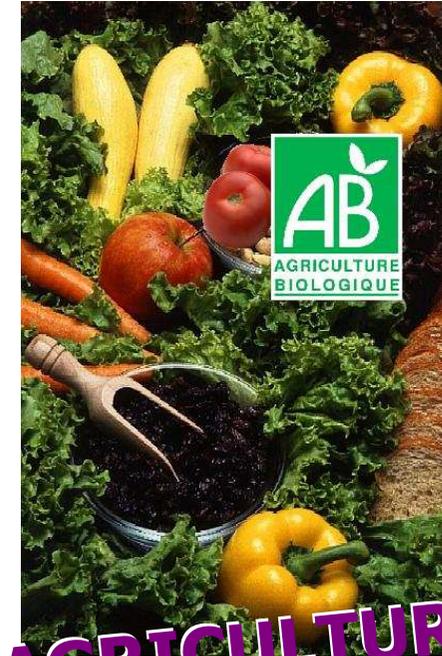
D209 - Plaque Formations en AB en Auvergne - MAJ 10/06/09

IPNS Ne pas jeter sur la voie publique

BONNEFONT

Un sillon d'avance

FORMATION



AGRICULTURE BIOLOGIQUE en AUVERGNE

FORMATION CONTINUE POUR ADULTES

✂ _____

NOM :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

N° Tél. : Portable :

Adresse e-mail :

Je souhaite m'inscrire dans la formation suivante :

Coupon réponse à retourner au CFPPA



Contactez-nous :
CFPPA de Brioude-Bonnefont
43100 FONTANNES
 ☎ 04.71.74.57.74. - 📠 04.71.74.57.53.
 SITE INTERNET : www.cfppabonnefont.fr Email : cfppa.bonnefont@educagri.fr

Enseignement agricole
Formations grandeur nature



	BP REA	CS
Objectifs de la formation	Acquérir les connaissances nécessaires pour la conduite technique et la gestion d'une exploitation agricole telles qu'elles sont définies à partir du référentiel professionnel de ce métier. Justifier, pour l'obtention d'un diplôme professionnel homologué au niveau 4, de la capacité professionnelle agricole définie dans le décret n° 88-176 du 23 Février 1988.	Acquérir les connaissances nécessaires pour la conduite technique et la gestion d'une exploitation agricole telles qu'elles sont définies à partir du référentiel professionnel du Certificat de Spécialisation niveau IV « Conduite de productions en agriculture biologique et commercialisation ».
Organisation	1200 Heures au CFPPA en moyenne. La durée peut varier selon les acquis antérieurs du candidat. Le diplôme est délivré selon la modalité des unités de contrôle capitalisables. Le BP « REA » de niveau 4 est obtenu après validation de 12 unités de contrôle : 8 UC nationales (dont 2 Générales et 6 Professionnelles), 2 UC Techniques (UCT) et 2 Ucares (Unité d'Adaptation Régionale) au choix du candidat. Un stage de 5 semaines en exploitation est obligatoire.	560 heures au CFPPA en moyenne. Le diplôme est délivré selon la modalité des unités de contrôle capitalisables. Un stage de 12 semaines en exploitation est obligatoire.
Conditions d'admission	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Tout public (entre 18 et 50 ans). ➔ Etre sorti depuis plus d'un an de la formation initiale. ➔ Avoir un an d'activité. ➔ être sans emploi à l'entrée en formation. ➔ avoir un projet d'installation en agriculture biologique. ➔ avoir un diplôme ou un Niveau 5. 	<ul style="list-style-type: none"> ➔ tout public (entre 18 et 50 ans). ➔ être sorti depuis 6 mois de la formation initiale. ➔ avoir un diplôme agricole et un an d'activité. ➔ être sans emploi à l'entrée en formation.
Conditions financières	Rémunération et protection sociale selon la réglementation en vigueur (CNASEA, ASSEDIC, Congé Individuel de Formation, Contrat de Qualification). Hébergement et nourriture à la charge du stagiaire.	Rémunération et protection sociale selon la réglementation en vigueur (CNASEA, ASSEDIC, Congé Individuel de Formation, Contrat de Qualification). Hébergement et nourriture à la charge du stagiaire.
Débouchés	Installation agricole. Salarié(e) d'entreprise agricole.	Installation agricole. Salarié(e) d'entreprise agricole Technicien en OPA.

*** UCT « Techniques » Conduire un atelier de production
175 Heures**

- ➔ Horticulture : «Maraîchage et Plantes Médicinales»
- ➔ Service en milieu rural
- ➔ Production laitière en agriculture biologique
- ➔ Transformation de produits végétaux en agriculture biologique

*** Ucares de 2 semaines de formation sur les thèmes suivants
(70H par Ucare)**

(ouvert à tout public / l'étude du financement se fera par le CFPPA) :

- ➔ Soins aux animaux en agriculture biologique,
- ➔ Tourisme et diversification,
- ➔ Volailles en agriculture biologique (formation tutorée chez un exploitant),
- ➔ Ovin Viande en agriculture biologique,
- ➔ Production de chèvres,
- ➔ Conversion d'une exploitation en agriculture biologique,

*** En formation ouverte et à distance**

- ➔ Elevage du lapin
- ➔ Elevage du cheval
- ➔ Apiculture, etc...

*** Formation Jardiner BIO (en demi-journée ou journée)**

- ➔ Selon les thèmes de saison :
 - le compost, les engrais verts, les travaux d'automne, la taille des arbres, etc...
- ➔ Financement individuel.

☞ Formations financées par le Conseil Régional d'Auvergne et le Fonds Social Européen pour les demandeurs d'emploi.

☞ Pour les actifs : nous consulter pour établir un dossier de financement auprès des Fonds d'Assurance Formation.